

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 AVRIL 2017

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 5 avril 2017 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 29 mars 2017.

Etaient présents : MM et Mmes les conseillers municipaux : Agnès LAPLAZA, Serge DIZAMBOURG, Mireille CARQUIGNY, Philippe PLOYER, Laurent BAILLY, Christine BESOMBE JOLLY, Daniel BEY, Colette CHAPUIS, Laurent GARCIA, Mireille KAMMERLOCHER, Pascale ROUX, Corinne FROELHIN, Marie-Hélène DUROCQ, Danièle TARTRAT

Secrétaire de séance : Philippe PLOYER

Administration : Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 22 février 2017 est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation aux taux de fiscalité directe locale pour 2017 malgré la diminution des dotations de l'Etat (presque 30 000 € de moins par rapport à 2013) et un transfert de charges de + de 11 000€ de la Communauté de Communes Val de GRAY.

Les taux de 2017 inchangés depuis 2008 sont donc reconduits, à savoir :

Taxe d'habitation : 5.04 %

Taxe foncière (bâti) : 12.95 %

Taxe foncière (non bâti) : 28.06 %

Voté à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIF 2017 :**

Le projet de budget élaboré par la commission des finances est détaillé ligne par ligne ; ce budget 2017 adopté à l'unanimité s'élève à :

\* en FONCTIONNEMENT à 447 384 € en dépenses et recettes, ce qui dégage un virement à la section d'investissement d'un montant de 82 356 €. La plus forte dépense relevée provient de l'augmentation à hauteur de 11 000€ des attributions de compensation réclamées par la Communauté de communes Val de GRAY, celle-ci opérant un transfert de charges sur les communes.

\* en INVESTISSEMENT à 95 270 € en dépenses et recettes ; les travaux inscrits donnent la priorité à l'achat de matériel de voirie pour 12 204€ - dépense qui bénéficiera d'une subvention au titre de la réserve parlementaire d'un montant de 2 000€- , à des dépenses d'entretien de voirie, à des travaux de remise en état de l'Eglise suite à sinistre pris en charge par l'assureur de la commune. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce budget primitif 2017 à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS 2017 :**

Il est rappelé que les subventions doivent présenter un intérêt local ; la répartition des subventions de fonctionnement accordées pour 2017 aux différents bénéficiaires est adoptée à l'unanimité pour un montant total de 1 400€.

### **INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS :**

Une nouvelle délibération doit être prise suite au changement de l'indice terminal de la fonction publique, la délibération du 2 mars 2016 mentionnant l'indice 1015; afin que l'actualisation de l'indice s'opère automatiquement il est nécessaire de rédiger la délibération en utilisant uniquement le terme d'indice brut terminal sans le chiffrer ; ainsi à chaque changement d'indice il n'y a plus à délibérer systématiquement. Un tableau récapitulatif doit désormais être annexé à la délibération. Décision prise à l'unanimité.

#### **INSTAURATION D'INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES :**

Le Maire informe les Conseillers que le comité technique du Centre de gestion a donné un avis favorable à l'instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires pour les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

#### **TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU CONCEDE D'ELECTRICITE :**

Suite aux travaux entrepris par la fromagerie MAURON qui nécessitent une extension du réseau d'électricité, il est nécessaire de délibérer pour permettre le renforcement du réseau existant rue des Bergeries, pris intégralement en charge par ENEDIS, et l'extension souterraine du réseau concédé d'électricité longue de 40 m.

Le Conseil municipal demande au SIED 70 de procéder à l'étude détaillée de cette opération et demande que la participation financière demandée par le SIED 70 soit prise en charge par le constructeur en application de l'art. L 322-8 du Code de l'urbanisme.

#### **TRAFIC SUR LE CD 105 reliant GRAY à GRAY-LA-VILLE par le HAMEAU D'ESSERTEY :**

Suite à des plaintes de riverains au sujet de la vitesse excessive, un comptage a été réalisé afin de connaître l'intensité du trafic et la vitesse des véhicules y circulant; dès connaissance des résultats, une rencontre aura lieu avec les responsables de la voirie départementale afin d'envisager une réduction de la vitesse autorisée.

#### **CIRCULATION RUE DE LA LIBERTE :**

Un projet d'aménagement de sécurité est à l'étude, la vitesse étant également excessive dans ce secteur.

#### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 7 MAI :**

Les bureaux de vote seront fermés à **19H00** au lieu des 18H00 habituels.

*Le Maire, Yvan GUIGNOT*

*Pour info :*

\* Campagne de composteurs inscription jusqu'au 24 avril  
imprimés disponibles sur le site du Sytevom

\* Cérémonie du 8 mai à 11H30 devant le Monument aux morts.